



Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Afac-Agroforesteries

Jeudi 29 Juin 2022 en visio-conférence

Le 29 Juin à 9h00, s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de l'Afac-Agroforesteries.

Philippe Hirou a présidé la séance,

Et Stéphane Vassel a exercé les fonctions de secrétaire de séance.

Modalités d'organisation et de vote à distance :

Comme le prévoit les statuts à l'article 5 et le règlement intérieur à l'article 3.3 pour sa mise en œuvre, l'Afac-Agroforesteries a choisi d'organiser, son Assemblée générale par visio-conférence avec un vote des résolutions par voie électronique. Cela permet à plus de personnes d'y participer et de voter.

Le système de vote électronique choisi pour l'Assemblée générale est Balotilo. Il est fiable et permet un vote confidentiel et anonymisé grâce à une clé de chiffrement qui protège le vote. Il est individuel et unique, garantissant qu'il n'y ait pas de bourrage d'urne. De plus, il permet de vérifier, pour chaque votant que son vote a bien été pris en compte. Seules les personnes qui ont le droit de vote ont reçu le lien de vote par mail.

Il a été établi une feuille de présence pour chaque participant à l'Assemblée générale par leur inscription préalable et par leur identification sur le système de visio-conférence utilisé (cf extraction de la liste en annexe).

Il a été constaté :

Nombre total de participants : 129 présents dont :

- **Adhérents représentés : 99 sur 302 adhérents à jour de la cotisation**
- **Partenaires et autres participants : 20**
- **Salariés Afac : 10**
-

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président et le secrétaire de séance.

Il a été rappelé que suivant les termes des statuts et du règlement intérieur, l'Assemblée générale ordinaire délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Il a été constaté :

Nombre total de votants inscrits préalablement : 67

Nombre total de votants effectifs : 58

Il a été mis à la disposition des membres sur le site de l'Afac-Agroforesteries :

- Les rapports moral et d'activités
- Le rapport financier des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 arrêtés par le conseil d'administration
- Les rapports du commissaire aux comptes
- Le budget de l'exercice en cours adopté par le conseil d'administration
- Les résolutions

Le président a présenté l'ordre du jour indiqué ci-après sur lequel l'Assemblée générale a été appelée à délibérer.

- approbation du rapport moral 2022
- approbation du rapport d'activité 2022
- approbation du rapport financier 2022
- affectation du résultat
- approbation des rapports du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
- élection conseil d'administration

Rapport moral

Philippe Hirou, représentant Histoires de paysage à la présidence de l'Afac-Agroforesteries, a présenté le rapport moral. Aucune modification n'a été proposée.

1^{ère} résolution – rapport moral 2022

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après en avoir pris connaissance et débattu, approuve le rapport moral 2022.

Résultat des votes : 58 votants

Voix pour : 57

Voix contre : 0

Abstentions : 1

Cette résolution est adoptée.

Rapport d'activité

Le rapport d'activité 2022 a été présenté par différent-e-s administrateur-trice-s, salarié.e.s et partenaires associés en faisant un focus sur des actions emblématiques de l'Afac-Agroforesteries pour l'année 2022 :

- Évolutions de l'Afac : Nouveaux statuts, nouvelles Afac régionales, adhérents, ONVAR, ARUP
 - Témoignages : Marine Levrard - Afac Normandie, Françoise Sire et Eric Cirou - Afac Nouvelle Aquitaine, David Rolland - Afac Bretagne
 - Témoignage : Claudia Neubauer, Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

- Flashes : outils et résultats de recherche
 - o Outil plantation – Lauranne Pille
 - o Application agriculteur PGDH – vidéo + présentation cadre – Catherine Moret
 - o Guide de préconisations – Maya Vavasseur + Paule Pointereau
 - o Résultats Resp’haies– Baptiste Sanson
 - o Boîte à outils valorisation – Emma Houplain – vidéo témoignage

Aucune modification n’a été proposée.

2^{ème} résolution – rapport d’activités 2022

L’assemblée générale ordinaire des membres de l’association, après en avoir pris connaissance et débattu, approuve le rapport d’activités 2022.

Résultat des votes : 58 votants

Voix pour : 57

Voix contre : 0

Abstentions : 1

Cette résolution est adoptée.

Rapport financier

3^{ème} résolution – rapport financier 2022

Après avoir pris connaissance du rapport financier 2022 et avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes, l’assemblée générale ordinaire des membres de l’association approuve le rapport financier, les comptes de l’exercice clos le 31 décembre 2022 tels qu’ils ont été arrêtés par le conseil d’administration. Ces comptes, qui ont été mis à disposition préalablement aux membres de l’assemblée et présentés, font apparaître un bilan de 1 282 900 €, des ressources de 1 146 273€ un montant total de dépenses de 1067 096€ et un résultat de 79 176 €. Les comptes seront publiés au journal officiel.

Résultat des votes : 58 votants

Voix pour : 55

Voix contre : 0

Abstentions : 3

Cette résolution est adoptée.

4^{ème} résolution – affectation du résultat

L’assemblée générale ordinaire des membres de l’association approuve l’affectation du résultat de 79 176 € au compte de report à nouveau de telle sorte que le montant des fonds propres passe à 343 911 € après affectation.

Résultat des votes : 58 votants

Voix pour : 57

Voix contre : 0

Abstentions : 1

Cette résolution est adoptée.

5^{ème} résolution – approbation du rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

L'assemblée générale ordinaire des membres de l'association, après en avoir entendu la lecture par le commissaire aux comptes, approuve le rapport spécial sur les conventions réglementées.

Résultat des votes : 58 votants

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstentions : 2

Cette résolution est adoptée.

6^{ème} résolution – budget prévisionnel 2023

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel préparé par le conseil d'administration, qui fait apparaître un total de dépenses de 991 490 € et un total de recettes de 973 636 €.

Résultat des votes : 58 votants

Voix pour : 55

Voix contre : 0

Abstentions : 3

Cette résolution est adoptée.

7^{ème} résolution – quitus au conseil d'administration

Conformément aux précédentes résolutions, l'assemblée générale ordinaire des membres de l'association donne Quitus de sa gestion au conseil d'administration pour l'ensemble de sa gestion de l'exercice écoulé.

Résultat des votes : 58 votants

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstentions : 2

Cette résolution est adoptée.

8^{ème} résolution – pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au président de l'association pour prendre les mesures nécessaires en application des présentes résolutions.

Résultat des votes : 58 votants

Voix pour : 56

Voix contre : 0

Abstentions : 2

Cette résolution est adoptée.

Élection du conseil d'administration

Un appel à candidature a été transmis pour cette assemblée générale pour les postes vacants au conseil d'administration.

13 sièges pour les régions		
REGION	TITULAIRE	SUPPLEANT
Auvergne-Rhône-Alpes	Union des forêts et des haies Auvergne Rhône Alpes Mandataire : Anne-Marie Bateau Déléguée : Sylvie Monier Déléguée suppléante : Joséphine Bouvard	siège non pourvu
Bourgogne-Franche-Comté	FNE Bourgogne-Franche-Comté Mandataire : Hervé Bellimaz Déléguée : Maxence Belle	Fédération départementale des chasseurs du Doubs Mandataire : Jean-Maurice Boillon Déléguée : Morgane Laithier
Bretagne	Association des Techniciens de Bassins Versants Bretons Mandataire : Aline Dangin Déléguée titulaire : Yann Gouez Déléguée suppléante : Guillaume Masse	Association Eau et Rivières de Bretagne Mandataire titulaire : Guy Le Hénaff Mandataire suppléant : Jean Luc Pichon Déléguée : Estelle Le Guern
Centre-Val de Loire	Parc naturel régional de la Brenne Mandataire : Laurent Laroche Déléguée titulaire : Dany Chappero Déléguée suppléante : Corentin Lecouillard	siège non pourvu
Corse	siège non pourvu	siège non pourvu
Grand Est	Haies Vives d'Alsace Mandataire : Thomas Doutré Déléguée : Amélie Mandel	Parc naturel régional de Lorraine Mandataire : Jérôme End Déléguée : Nathalie D'Acunto
Hauts-de-France	Atelier agricole avelinois Thierache Mandataire : Jean-Pierre Millet Déléguée : Françoise Gion	Unité SALLE Mandataire : Philippe Choquet Déléguée : David Grandjean
Ile-de-France	Terre et Cité Mandataire : Caroline Doucerein Déléguée titulaire : Marion Bruère Déléguée suppléante : Glenn Keck	siège non pourvu
Normandie	Pépinnières Levasseur Mandataire : Etienne Levasseur	Fédération des Associations de Boisement de la Manche (FABM) Mandataire : Pascal Lecaudéy
Nouvelle-Aquitaine	Prom'haies en Nouvelle-Aquitaine Mandataire : Grégoire Masse Déléguée : Françoise Sire	Bocage Pays Branché Mandataire : Francis Minoza Déléguée : Etienne Berger
Occitanie	Arbre et paysage d'Autan Mandataire : Delphine Longue Déléguée : Nathalie Hewison	Arbres et Paysages du Tarn Mandataire : Bernard Vazoller Déléguée : David Campo
Pays de la Loire	EIRL De la haie à la forêt Mandataire : Cyrille Barbé	Mission Bocage Mandataire : Pascal Pasquier Déléguée : Yves Gabory
Provence-Alpes-Côte d'Azur	AGROOF SCOP Mandataire : Fabien Liagre Déléguée : Danièle Ori	Agroforesteries Provence Alpes Méditerranée Mandataire : Pierre Sauvat Déléguée : Florian Carlet

9 sièges non régionalisés	
COLLEGE	TITULAIRE
Collège 1 : Arbre hors forêt	SCIC Mayenne Bois Energie Mandataire : Emmanuel Lettèvre
	Les planteurs volontaires Mandataire : Bernard De Franssu Déléguée : Jennifer Charon Déléguée suppléante : Thierry Luisin
Collège 2 : Agriculture	AGROECO EXPERT Mandataire : Christophe Sotteau
	Chambre régionale d'agriculture de Bretagne Mandataire : Gaïtan Le Sieyc
Collège 3 : Environnement - développement rural	Solagro Mandataire : Benoît Rozière Déléguée : Frédéric Coulon
	CANDIDAT : CUMA CEPVIL Mandataire : Philippe Gruau
Collège 3 : Environnement - développement rural	Histoires de paysage Mandataire : Philippe Hirou
	Fédération départementale des chasseurs des Côtes d'Armor Mandataire : Yvon Méhauté Déléguée : David Rolland
Collège 3 : Environnement - développement rural	L'Escuro - CPIE des Pays Creusois Mandataire : Jean-Bernard Damiens Déléguée : Stéphane Vassel

Quatre candidatures ont été reçues pour les sièges suivant :

Postes	Candidatures
Suppléant Région Auvergne Rhône Alpes	Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne Rhône Alpes Mandataire : AUBRET Gérard Titulaire : CHEVALLIER Camille
Suppléant Région Centre Val de Loire	SEPANT - Société d'Etude et de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine Mandataire : DEBRON Bruno Titulaire : Damien Avril suppléé par Flore Del Rio
Suppléant Région Centre Ile de France	Association Agrof'île Mandataire : Maxime Bussy Titulaire : Mercier Antonin
Titulaire Région Corse	Office de Développement Agricole et Rural de la Corse Mandataire : Marie-Pierre Bianchini Titulaire : Carole ANZIANI

L'ensemble des professions de foi des candidatures reçues ont été mises à disposition des votants.

L'assemblée générale décide d'élire en qualité d'administrateurs, pour la durée du mandat arrivant en principe à échéance en juin 2025, les représentants suivants pour les postes vacants suite aux élections faites par voie électronique par les adhérents régionaux concernés :

- **La Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne Rhône Alpes au poste de suppléant pour la région Auvergne Rhône Alpes au conseil d'administration**

Résultat des votes : 17/28 votes exprimés
Voix pour : 11 soit 65%

- **La SEPANT - Société d'Etude et de Protection et d'Aménagement de la Nature en Touraine au poste de suppléant pour la région Centre Val de Loire au conseil d'administration**

Résultat des votes : 6/14 votes exprimés

Voix pour : 5 soit 83 %

- **L'association Agrof'île au poste de suppléant pour la région Ile de France au conseil d'administration**

Résultat des votes : 4/7 votes exprimés

Voix pour : 4 soit 100 %

- **L'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse au poste de titulaire pour la région Corse au conseil d'administration**

Résultat des votes : 1/1 votes exprimés

Voix pour : 1 soit 100 %

La séance s'est clôturée à 12h30.

En foi de quoi, le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire a été établi en deux exemplaires à Paris, le 4 Juillet 2023 et signé par :

Le président de séance

Président de l'Afac-agroforesteries, au titre de Histoires de paysage

Philippe Hirou

Le secrétaire de séance

Trésorier de l'Afac-Agroforesteries, au titre du CPIE des Pays Creusois

Stéphane Vassel